ATIA-14(a) ATIA - 21(1)(a)
ATIA - 21(1)(b)

For discussion purpose

Retreat of Deputy Ministers and Associate Deputy Ministers
Wednesday, August 30, 2017

Points to register

Lessons learned Phase 1

- Overall, the programs have been successful. In general, there has been excellent collaboration with our PT partners and 1000's of projects have been approved in a very short timeframe (agreements with all PTs were signed within three months), supporting the infrastructure needs of Canadians.

[redacted]

Program Spending Levels

[redacted]

Upcoming Engagement with PTs on the Investing in Canada Plan

- We have engaged PTs on the Integrated Bilateral Agreements, Canada Infrastructure Bank, Smart Cities Challenge and the Disaster Mitigation and Adaptation Fund (DMAF). [redacted]

Integrated Bilateral Agreements

- In July 2017, the Minister Sohi sent letter to all his PTs counterparts highlighting key elements of the Investing in Canada Program. This followed by discussions with PTs at the officials' level on key elements of the IBAs and new requirements of the program.
- The IBA discussions were positive [redacted]

[redacted]

- INFC's engagement with other federal departments involved in the implementation of the Investing in Canada Infrastructure Program (e.g. Environment and Climate Change Canada) has been successful.
- Going forward, [redacted]

[redacted]

General Background:

Lessons learned from Phase 1

[redacted]

- Overall, the programs have been very successful. There has been excellent collaboration with our PT partners and 1000's of projects have been approved in a very short timeframe, supporting the infrastructure needs of Canadians.

[redacted]

Engagement with PTs on the Investing in Canada Plan

Infrastructure Canada (INFC) engages regularly with provinces and territories (PTs) at the political and official levels. INFC engages bilaterally with PTs at the Deputy Minister level, and participates in various FPT working groups (e.g. ADM-level working groups on Outcomes, as well as on Reporting and Administrative Streamlining). INFC also started engaging provinces on the integrated bilateral agreements (IBAs) earlier this summer. On September 21, 2017, INFC will host the second meeting of FPT Ministers of Infrastructure. PT engagement is key for INFC, as the department works closely with PTs to develop and implement infrastructure programs across the country. INFC also engages Canadian municipalities and is developing an approach to engage at a working level with NIOs and other Indigenous groups.

Update on IBA discussions

- In July and August, INFC met will all PTs to provide details on the Investing in Canada Infrastructure Program (ICIP)/IBAs, initiate discussion on key elements of the IBAs and new requirements, and provide overview of project approval process and timelines.
- PTs appreciated the opportunity to discuss the new program parameters in person and they are looking forward to future consultations. This should facilitate collaboration from PTs in addressing their concerns and allow for a more efficient implementation of the IBAs.
- PTs were interested in the new outcomes-based approach, and had many questions regarding the eligibility of specific projects, or types of projects. INFC is developing a Q and A document to be shared with PTs in the next few weeks to provide more clarity on the ICIP terms and conditions and overall parameters.

[redacted]

Next steps

- INFC to get back to PTs on eligibility and other IBA related questions raised during the face-to-face meetings and schedule follow-up calls to discuss to discuss bilaterally with PTs.

[redacted]

- Departmental multilateral and bilateral PT engagement on:
    - Indicators and Targets;
    - Climate lens and Community benefits reporting; and

[redacted]

- Meetings of FPT Ministers and Deputy Ministers of Infrastructure on September 20-21, 2017 in Ottawa.
    - Review progress on Phase 1, and progress in IBA negotiations with focus on outcomes, planning, reporting; and
    - Discuss the infrastructure table reporting requirements for the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change.

[redacted]

[redacted]

Canada Infrastructure Bank

- Over the past year, government officials have undertaken extensive consultations on the Canada Infrastructure Bank. Stakeholders have included PTs, municipalities, financial experts, and infrastructure experts in Canada and internationally.
    - Over 200 engagements, including 50 provincial, territorial, and municipal organizations (e.g., provincial and territorial governments, municipalities, procurement agencies, transit authorities).

[redacted]

Smart Cities Challenge

- In the process of developing the Smart Cities Challenge, INFC has spoken with representatives of all PT governments. As the Challenge will involve direct federal support to municipalities, regional governments and Indigenous communities within PTs, our outreach has been geared toward ensuring PT comfort with that funding relationship.

[redacted]

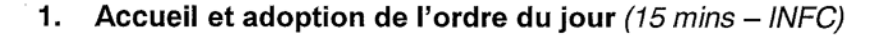
ATIA - 69(1)(g) - (a) ATIA - 20(1)(b) ATIA - 21(1)(a) ATIA - 21(1)(b)

RENCONTRE ENTRE INFRASTRUCTURE CANADA, MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC ET LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

7 Septembre 2017
12 h 30 à 16 h 00

800 Boul. René-Lévesque O. - 11e étage, Salle 1100-03

ORDRE DU JOUR


1. **Accueil et adoption de l'ordre du jour** *(15 mins – INFC)*

- *Merci beaucoup à tous d'avoir pris le temps de vous joindre à nous dans le but de faire avancer* [redacted]

- *Avant d'aller plus loin, je suggère de faire un tour de table afin que chacun ait la chance de se présenter.*

- *Est-ce que tout le monde est d'accord avec l'ordre du jour? Quelqu'un aimerait ajouter un item?*

- *Avant d'entamer les discussions, j'aimerais vous remercier d'avoir pris le temps de répondre à nos questions et de nous les avoir fait parvenir avant notre rencontre de cet après-midi. C'est grandement apprécié.*

- *De notre côté, suite aux réponses reçues, nous aimerions discuter avec vous de quatre principaux éléments :*

[redacted]

- *Mais avant de procéder, j'aimerais vous inviter à nous faire une brève mise à jour du projet du REM*

[redacted]

- *Merci pour cette mise à jour. Si vous êtes d'accord entamons tout de suite les discussions entourant les quatre éléments d'intérêts mentionnés précédemment.*

ATIA - 13(1)(c)
ATIA - 21(1)(a)
ATIA - 21(1)(b)
ATIA - 20(1)(b)

Quatre éléments clés seront soulevés :

[redacted]

- *À la lumière des détails partagés, nous effectuerons les vérifications nécessaires auprès* [redacted] *Nous communiquerons avec vous si des enjeux sont soulevés.*

[redacted] le Québec doit prioriser ce dernier sous le Programme d'infrastructure investir dans le Canada (PIIC) de la phase 2. Pour ce faire, il doit déterminer si le projet sera priorisé sous le volet Transport en commun et/ou le volet Infrastructure verte.

- Il est attendu que le Québec demande à INFC de confirmer [redacted]

Points à soulever

[redacted] *le gouvernement du Québec devra prioriser le projet du REM sous un des volets du PIIC, soit le volet Transport en commun et/ou le volet Infrastructure verte. Je tiens à préciser ici que les modalités du PIIC sous le volet Infrastructures vertes exigent que les provinces consacrent un minimum de 45 % de leurs affectations à des projets associés au sous-volet de l'Atténuation des changements climatiques. Il s'agit bien ici d'un minimum de 45 %?*

- *Comme vous le savez, les allocations pour le volet transport en commun du PIIC* [redacted]

Page(s) 7 to 8
are withheld
pursuant to paragraph
21(1)(a), 21(1)(b), 20(1)(b), and 69(1)(g)re:(a)
of the *Access to Information Act*

****

La/les page(s) 7 à 8
Font l'objet d'une exception totale
conformément aux dispositions de paragraphe
21(1)(a), 21(1)(b), 20(1)(b), and 69(1)(g)re:(a)
de la loi sur l'accès à l'information

ATIA-14(a)
ATIA - 21(1)(a)

[redacted]

Mot de la fin

- *Avant de se quitter, j'aimerais vous remercier d'avoir pris le temps de nous rencontrer cet après-midi et de partager avec nous des informations nécessaires pour nous permettre de faire avancer dans le dossier du REM.*

4. **Varia** *(45 mins - INFC, MFQ)*

[redacted]

ATIA-14(a)

ATIA - 21(1)(a)

[redacted]

Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) :

- Suite aux discussions tenues lors du premier comité de gestion FEPTEU le 6 juin, le Québec a accepté de soumettre des listes projets pour lesquels une prolongation est requise. Deux listes ont été approuvées: une de 6 projets et une liste de 111 projets.

Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC) :

- Le 28 août dernier, le ministre a approuvé 112 nouveaux projets identifiés par le Québec le 11 août 2017. Le ministre a également approuvé 2 projets préalablement approuvés qui ont été révisés, et 20 projets qui ont été retirés. Par ailleurs, la liste 2.2.3 est présentement en approbation et recommande au ministre d'approuver des modifications de la date de début ou de fin de projet pour 29 projets identifiés par le Québec le 11 août 2017.

- À ce jour, 604 818 650 $ (65.48%) de l'enveloppe du FITC a été allouée pour un total de 295 projets approuvés. Les sommes résiduelles du FITC s'élèvent à 318 891 350 $.

Considérations :

[redacted]

Points à soulever :

- *Merci de votre collaboration pour la mise en œuvre du FITC et de FEPTEU. Nous avons récemment approuvé plusieurs projets parmi les listes reçues le 11 août dernier. D'autres devraient être approuvés au cours des prochaines semaines et mois.*

Withheld

ATIA-14(a)

[redacted]

7

ATIA-14(a)

ENTENTE CANADA–QUÉBEC

« FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT EN COMMUN »

ET

« FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES »

Modification n° 1

La présente Modification n° 1 de l'Entente Canada-Québec pour le « Fonds pour l'infrastructure de transport en commun » et le « Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées » (« Modification n° 1 ») est en vigueur à la date de la dernière signature,

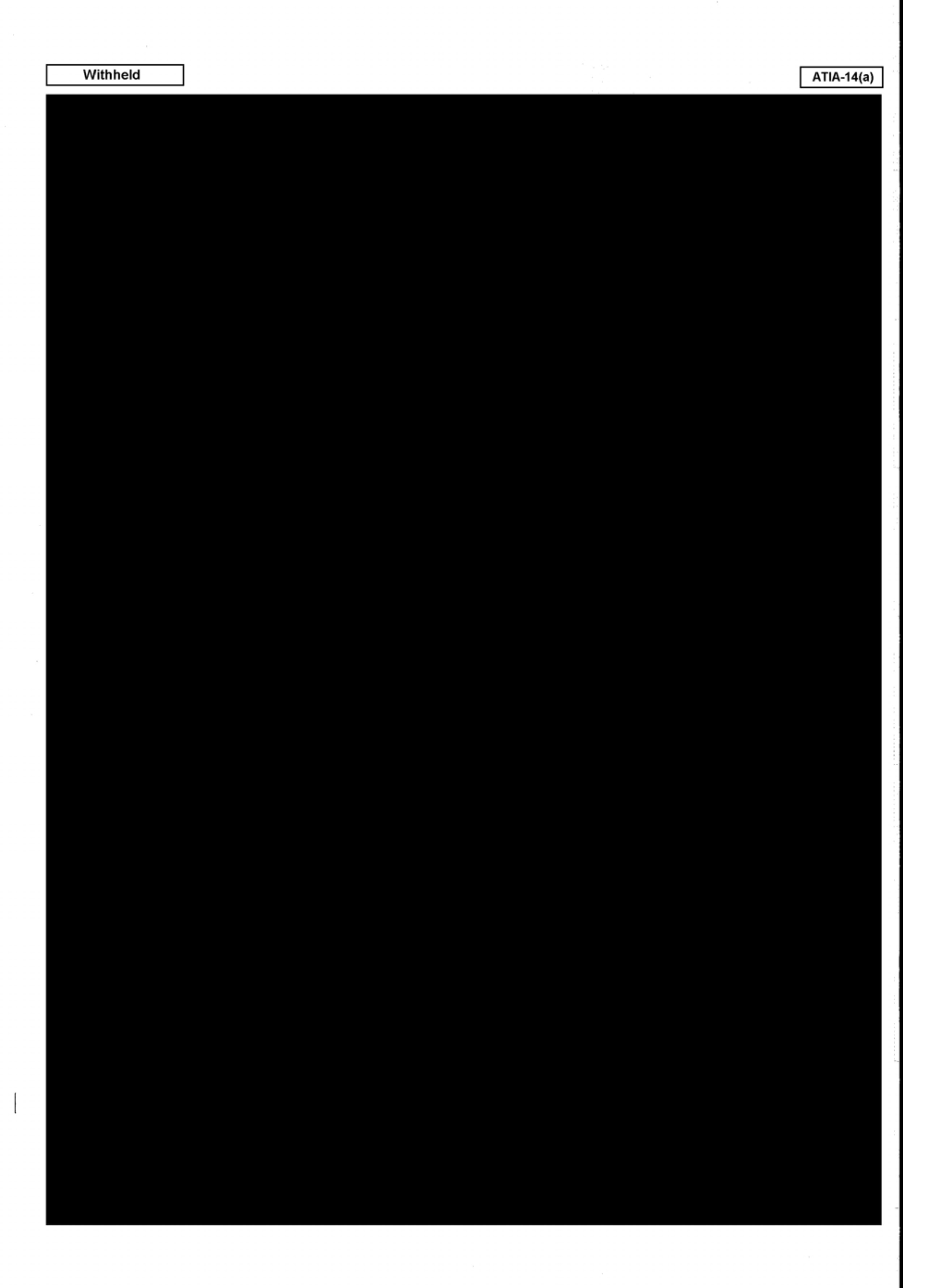
ENTRE : **SA MAJESTÉ CHEF DU CANADA**, représentée par le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales (ci-après le « Canada »)

ET : **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**, représenté par le ministre des Finances, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne (ci-après le « Québec »)

[redacted]

Withheld

ATIA-14(a)



[redacted]


[redacted]

Le ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales,

L'HONORABLE AMARJEET SOHI

Date :

Le ministre des Finances,


[redacted]

Withheld

ATIA - 19(1)

[redacted]

4

Page(s) 16 to 17
are withheld
pursuant to paragraph
14(a)
of the *Access to Information Act*

****

La/les page(s) 16 à 17
Font l'objet d'une exception totale
conformément aux dispositions de paragraphe
14(a)
de la loi sur l'accès à l'information

[redacted]

6. **<u>Projet Réseau électrique métropolitain (REM) de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)</u>**

Une annonce conjointe des premiers ministres a eu lieu le 15 juin 2017 relativement à un investissement fédéral de 1,283 milliard de dollars pour appuyer le REM dans le cadre du plan *Investir dans le Canada*, sous réserve des mesures de diligence raisonnable nécessaires. La confirmation de la contribution fédérale permettra de [redacted] le financement du projet et permettra ainsi [redacted]

ATIA-14(a)
ATIA - 21(1)(a)

Le premier ministre Justin Trudeau a également annoncé que le Québec et la CDPQ pourront soumettre le projet REM pour considération à la Banque de l'infrastructure du Canada, une fois qu'elle sera établie. Si la Banque décidait de financer le projet, le montant aujourd'hui annoncé retournerait dans l'affectation du Québec dans le cadre du plan d'infrastructure *Investir dans le Canada*.

L'objectif du gouvernement fédéral est que la Banque soit opérationnelle d'ici la fin de 2017.

Dans le cadre d'un éventuel financement du REM en fonction des allocations disponibles pour le Québec sous le Plan *Investir dans le Canada*, [redacted] de Finances Québec une priorisation permettant d'identifier le volet de financement approprié : Transport en commun ou Infrastructures vertes. Cette priorisation permettra d'identifier les critères pertinents à une analyse du projet en vue du versement d'une contribution. Selon la proposition de [redacted]

La CDPQ a soumis une proposition demandant 1,283 milliards de dollars de financement de chacun le Canada et le Québec (24.5% chacun), tandis que la CDPQ investira 3 milliards de dollars envers le projet. Le Québec s'est engagé à financer les 1,283 milliards de dollars pour le projet REM dans le budget qui a été publié le 28 mars 2017.

[redacted]

Page(s) 20 to 21
are withheld
pursuant to paragraph
14(a)
of the *Access to Information Act*

****

La/les page(s) 20 à 21
Font l'objet d'une exception totale
conformément aux dispositions de paragraphe
14(a)
de la loi sur l'accès à l'information

Morisset, Isabelle (INFC)

From:	Morisset, Isabelle (INFC)
Sent:	October-10-17 1:08 PM
To:	Jobin, Anne-Marie (INFC)
Cc:	Lechasseur, Nathalie (INFC); Picard, Helene (INFC); Vachon2, Marc (INFC)
Subject:	FW: Speaking points pour Marc - REM
Attachments:	Infrastructure Canada - REM - dépenses admissibles.pdf

Anne-Marie,

[redacted]

Merci.

Isabelle

From: Lechasseur, Nathalie (INFC)
Sent: October-10-17 1:02 PM
To: Fortin3, Marc (INFC) <marc.fortin3@canada.ca>
Cc: Jobin, Anne-Marie (INFC) <anne-marie.jobin@canada.ca>; Picard, Helene (INFC) <helene.picard@canada.ca>; Morisset, Isabelle (INFC) <isabelle.morisset@canada.ca>; Bégin, Véronique (INFC) <veronique.begin@canada.ca>
Subject: FW: Speaking points pour Marc - REM

Marc, voici les points pour ton appel avec Qc concernant le REM

- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]

Page(s) 23 to 25
are withheld
pursuant to paragraph
13(c), 20(1)(b), and 20(1)(d)
of the *Access to Information Act*

****

La/les page(s) 23 à 26
Font l'objet d'une exception totale
conformément aux dispositions de paragraphe
13(c), 20(1)(b), and 20(1)(d)
de la loi sur l'accès à l'information

DÉCISION REQUISE

Titre:

[redacted]

Enjeu:

Suite à l'annonce du premier ministre Justin Trudeau le 15 juin 2017, une demande de contribution de 1,283 G$ au réseau de train léger REM [redacted] Pour pouvoir effectuer le versement, le Québec doit prioriser le projet sous le volet Transport en commun et/ou le volet Infrastructure verte de la phase 2 du Programme d'infrastructure *Investir dans le Canada* (PIIC).

Décision requise d'ici le:

[redacted]

Raison:

[redacted]

[redacted] Infrastructure Canada (INFC) consulte périodiquement le CT pour bien s'orienter et accélérer le processus d'approbation.

Aperçu/Contexte:

Lors de son annonce en juin dernier, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré que l'investissement fédéral de 1,283 G$ au projet du REM se ferait dans le cadre du PIIC, sous réserve des mesures de diligence raisonnable nécessaires.

Alternativement, le Québec et la CDPQ pourront soumettre le projet REM pour considération à la Banque de l'infrastructure du Canada, une fois qu'elle sera établie. Si la Banque décidait de financer le projet, le montant de 1,283 G$ annoncé retournerait dans l'affectation du Québec au PIIC.

[redacted]

RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN

- Status of federal funding for the Réseau électrique métropolitain

SUGGESTED RESPONSE

- We are committed to supporting investments in public infrastructure that create efficient, affordable and sustainable transit services.

- The Government of Canada will support the Réseau électrique métropolitain (REM) project with an investment of $1.283 billion, subject to necessary due diligence.

- Upon completion, the REM will be the fourth largest automated transportation system in the world.

- Working with the Government of Québec, the Caisse de dépôt et placement du Québec, the REM project will help create good, well-paying middle class jobs, and support a modern, efficient transit system.

- As for the Blair Franklin report, it has been redacted to protect confidential business information.

If asked about Canada Infrastructure Bank financing:

- The funding approved in June is traditional financing whereby the government makes a contribution to the project.

- If the Province of Quebec / CDPQ choose to approach the Canada Infrastructure Bank, the Bank will undertake its own independent assessment.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN

- État du financement fédéral pour le Réseau électrique métropolitain

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Nous sommes engagés à appuyer les investissements en infrastructure publique qui créent des services de transports en commun efficaces, abordables et viables.

- Le gouvernement du Canada appuiera le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) avec un investissement de 1,283 milliards de dollars, et ce, sous réserve des mesures de diligence raisonnable nécessaire.

- Lorsqu'il sera terminé, le REM se classera au quatrième rang des systèmes de transport automatisé les plus grands au monde.

- En collaboration avec le gouvernement du Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le projet du REM contribuera à la création de bons emplois bien rémunérés de classe moyenne et appuiera un système de transport en commun moderne et efficace.

- Quant au rapport Blair Franklin, celui-ci est caviardé pour protéger des renseignements commerciaux privilégiés.

Si l'on s'enquiert sur le financement venant de la Banque de l'infrastructure du Canada :

- Le financement approuvé en juin est un financement traditionnel selon lequel le gouvernement alloue une contribution au projet.
- Si la province de Québec/la CDPQ choisit de s'adresser à la Banque de l'infrastructure du Canada, celle-ci effectuera sa propre évaluation indépendante.

BACKGROUND

- The project, initially proposed on April 22, 2016, is an ambitious project, representing the largest public transportation infrastructure project since the Montréal metro.
- On March 28, 2017, the Government of Québec announced its support for the project with a $1.283 billion commitment.
- On June 15, 2017, the Prime Minister announced a federal contribution of $1.283 billion for the Réseau électrique métropolitain, finalizing the $6.04 billion financing package for the construction of the project.
- Once the Canada Infrastructure Bank is established, it will be possible for the Province of Quebec and the *Caisse de dépôt et placement du Québec* to submit the project for independent analysis and consideration by the Bank. Should the Bank decides to move forward with an investment in the REM project, the Investing in Canada Infrastructure Program – Phase 2 allocation would revert back to Quebec and be available for funding other projects prioritized by the Province.
- More than 34,000 direct and indirect jobs are expected to be created during the project's construction, and more than 1,000 permanent jobs would be created upon completion.

Name of PCO Policy Analyst. Nom de l'analyste du BCP :

Secretariat. Secrétariat :

Telephone number. Numéro de téléphone :

Lefebvre2, Jeremy (INFC)

De: Williams, Tushara (INFC)
Envoyé: 12 octobre 2017 12:29
À: Eyre, Jennifer (INFC)
Cc: Murchison2, David (INFC); Lefebvre2, Jeremy (INFC); Fortin3, Marc (INFC); Lechasseur, Nathalie (INFC); Judge, Robert (INFC)
Objet: [redacted]



[redacted]

Jennifer

[redacted] The areas for the DM to look at are highlighted in yellow. TC has accepted our changes. We are good with their small edits.

Happy to talk to you if you want me to go through them with you. Let us know when DM is comfortable with the changes.

Tushara

Tushara Williams
Director General / Directrice générale
Sectoral Policy, Data & Research / Politiques sectorielles, des données et de la recherche
Infrastructure Canada
180 Kent St. Ottawa, ON K1P 0B6 / 180 rue Kent, Ottawa K1P 0B6
tushara.williams@canada.ca
Telephone / Téléphone: 613-957-4337

Page(s) 33 to 69
are withheld
pursuant to paragraph
69(1)(a)
of the *Access to Information Act*

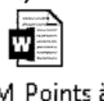
****

La/les page(s) 33 à 69
Font l'objet d'une exception totale
conformément aux dispositions de paragraphe
69(1)(a)
de la loi sur l'accès à l'information

Lefebvre2, Jeremy (INFC)

De: Lefebvre2, Jeremy (INFC)
Envoyé: 16 août 2017 17:15
À: Judge, Robert (INFC)
Cc: De Carle, Elizabeth (INFC)
Objet: REM update

Robert,



REM_Points à clarifier.docx

POB convened a meeting this morning on the REM project, that Elizabeth and I attended. Its purpose was to seek [redacted] in the wake of the PM's summer announcement of support for the project.

[redacted]

In terms of next steps [redacted] As well, POB aims to provide a briefing to the DM and a critical path for the way forward. We are supporting POB, as needed.

Happy to brief Alain on the details, as desired.

Jérémy Lefebvre

Principal Advisor, Policy and Communications
Infrastructure Canada / Government of Canada
jeremy.lefebvre2@canada.ca / Tel: 613-946-7881

Conseiller principal, Politiques et communications
Infrastructure Canada / Gouvernement du Canada
jeremy.lefebvre2@canada.ca / Tél. : 613-946-7881

Réseau électrique métropolitain

Discussion interne

1. **Dans la mesure où le projet du REM dans son ensemble aura un impact global sur les exigences spécifiques recherchées par chacun des volets (Transport en commun et Infrastructures vertes), est-ce que le projet pourrait être réalisé comme un tout et éviter de devoir le scinder pour le présenter dans chacun des volets pertinents et tout de même bénéficier des sommes de chaque enveloppe?**

   Éléments à considérer :
   - Selon les modalités du Programme d'infrastructure investir dans le Canada (PIIC), il est possible qu'un seul projet reçoive du financement provenant de plusieurs volets, s'il peut contribuer à l'atteinte de plusieurs résultats parmi les quatre volets de financement.
   - Le projet pourrait être soumis dans un seul plan d'affaires, mais il devra clairement démontrer comment il rencontre chacune des exigences pour chacun des volets.
   - Il est recommandé de soumettre le financement demandé par volet, en incluant les composantes relatives à chacun.

2. [redacted]

   Éléments à considérer :

   [redacted]

3. [redacted]

   Éléments à considérer :
   - Selon les modalités du PIIC, les affectations pour les administrations seront établies à l'aide d'une formule fondée sur l'achalandage (70 %) et la population (30 %). Au sein de chaque administration, le financement sera accordé en plus aux réseaux de transport en commun existants uniquement en fonction de leur achalandage respectif.

   [redacted]

4. **Potentiels enjeux additionnels.**

   [redacted]

   - Comment le partage des coûts est-il déterminé lorsqu'un projet répond aux exigences de deux volets ou plus?